



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

- Nom et siège de la société anonyme dissoute:**
**Banque Internationale de Commerce - Bred, Paris, suc-
cursale de Genève, Genève**
- Dissolution par:** Décision du Conseil d'Administration de
Banque Internationale de Commerce - Bred, Paris
- Date:** 07.08.2015
- Echéance du délai de déclaration des créances:** **13.11.2015**
- Adresse pour la déclaration des créances:**
c/o KPMG SA
M. Philippe RUEDIN, 111 Rue de Lyon, Case postale 347,
1211 Genève 13
- Indication:** Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques:** Dans le cadre de la cessation de l'activité de la
succursale et par contrat daté du 15.06.2015 entre Banque In-
ternationale de Commerce - Bred, Paris et Banque Internatio-
nale de Commerce - BRED (Suisse) SA (anciennement BB
(Suisse) SA), il a été convenu du transfert de l'ensemble des
actifs et passifs de la succursale tels que répertoriés en date du
28.02.2015 à Banque Internationale de Commerce - BRED
(Suisse) SA. Les créanciers et investisseurs de la succursale
sont instamment priés d'annoncer leurs prétentions à la so-
ciété d'audit externe, KPMG SA, M. Philippe RUEDIN, 111 rue
de Lyon, Case postale 347, 1211 Genève 13.
Les créanciers sont informés que la succursale se réserve le
droit de procéder à une répartition anticipée conformément à
l'art. 745 al.3 CO.
Les créanciers sont informés que la responsabilité solidaire de
Banque Internationale de Commerce-Bred, Paris, succursale
de Genève, prendra fin avant le délai légal de trois ans.

Deloitte SA
1215 Genève

02419551



Montag - Lundi - Lunedì, 12.10.2015, No 197, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation
d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)